



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Indemnisation des pépiniéristes et horticulteurs suite à la tempête Ciaran

Question écrite n° 12787

Texte de la question

Mme Géraldine Bannier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur la situation des pépiniéristes et horticulteurs après le passage de la tempête Ciaran. En effet, les jardiniers, pépiniéristes et horticulteurs ont payé un lourd tribut au passage de la tempête Ciaran. Ainsi, à Plouigneau près de Morlaix, le jeudi 2 novembre 2023, le patron des pépinières Roué déplorait des pertes considérables : 3 hectares de serres endommagés avec 10 % de serres complètement pliées par la tempête et 20 % d'entre elles dont le plastique s'est envolé ou déchiré. Au Tronquet, près de Bayeux, c'est une jeune productrice, entre autres, de fleurs comestibles qui a vu ses deux serres de 200 mètres carré littéralement écrasées par la force du vent. Les 400 m² de serres de son exploitation sont inexploitable et le système d'irrigation des tables à marée, qui servent à entreposer les plants en culture, a, lui, également été détruit. Sachant qu'une serre représente 10 000 euros d'investissement, les pépiniéristes et horticulteurs s'inquiètent du niveau d'indemnisation des dégâts causés par la tempête Ciaran, sachant que les experts des assurances sont totalement débordés par la situation. C'est la raison pour laquelle elle souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement entend déployer à l'intention des pépiniéristes et horticulteurs qui ont vu leurs outils de travail dévastés par la tempête Ciaran.

Données clés

Auteur : [Mme Géraldine Bannier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12787

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 novembre 2023](#), page 10092

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)